

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 24 août 2017 portant nomination des membres du conseil d'école  
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne**

Le ministre de l'économie et des finances,  
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;  
Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, notamment son article 2 (3°),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, en qualité de représentants de l'Etat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017:

*Au titre du ministre chargé de l'industrie*

En tant que titulaire:

M. Eury (Simon-Pierre), chef du Pôle 3E (entreprises, emploi, économie) de la direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.

En tant que suppléant:

M. Milza (Antonin), responsable du Département entreprises du Pôle 3E de la direction régionale de la concurrence, du travail et de l'emploi Auvergne Rhône-Alpes.

*Sur proposition du ministre chargé des communications électroniques*

En tant que titulaire:

M. Caquot (Emmanuel), chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant:

M. Théry (Vincent), adjoint au chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

*Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur*

En tant que titulaire:

Mme Moulin Civil (Françoise), rectrice de l'académie de Lyon.

*Sur proposition du ministre chargé de la recherche*

En tant que titulaire:

M. Jolion (Jean-Michel), délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

*Sur proposition du ministre chargé du budget*

En tant que titulaire:

Mme Charnoz (Audrey), administratrice des finances publiques adjointe, au sein de la direction départementale des finances publiques de la Loire.

En tant que suppléante :

Mme Besson-Herranz (Catherine), inspectrice principale des finances publiques au sein de la direction départementale des finances publiques de la Loire.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, en qualité de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sur proposition de leur exécutif, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

*Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*

En tant que titulaire :

Mme Augey (Dominique), conseillère régionale.

En tant que suppléant :

M. Genzana (Bruno), conseiller régional.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 août 2017.

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du Conseil général de l'économie,*  
*de l'industrie, de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU